

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE MARSSAC SUR TARN

STATIONNEMENT INTERDIT
3 RUE DES ECOLES

Objet : Travail sur compteur d'eau
SOCIETE ROURA – Chemin de Touny – 81150 LAGRAVE

Le Maire de la Commune de MARSSAC sur TARN ;
Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-2, L 2215-4,
Vu le Code de la Route et notamment ses articles R 36, R 37 et R 225,
Vu la demande de l'entreprise ROURA en date du 25 juin 2024,
CONSIDERANT la nécessité d'interdire le stationnement sur les 2 places de stationnement devant le n°3 rue des Ecoles

Du mercredi 26 juillet au jeudi 27 juillet 2024

ARRÊTE

- Article 1^{er} : Le stationnement des véhicules sera interdit au droit du 3 rue des Ecoles, mais ne s'applique pas aux véhicules de secours ou de police.
- Article 2 : L'entreprise est autorisée à travailler sur trottoir au droit du chantier.
- Article 3 : La signalisation réglementaire par panneau conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle – quatrième partie – signalisation de prescription – sera mise en place par l'entreprise ROURA.
- Article 4 : Cette autorisation peut être annulée à tout moment par l'autorité qui l'a délivrée.
- Article 5 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par voie d'affichage sur le site Internet de la Mairie et à proximité du chantier.
- Article 6 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et transmis aux tribunaux compétents.
- Article 7 : Madame le Maire de la Commune de MARSSAC SUR TARN,
Le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Tarn,
Le Directeur Départemental des Services de Secours et d'Incendie du Tarn,
L'entreprise ROURA,
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Marssac sur Tarn, le 26 juin 2024,
Pour Madame Le maire,
Le Responsable des Services Techniques



Christophe JAMMES